

CONTRAT DE LOCATION

Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

M., Mme, Mlle

né le.....à

de nationalité.....

demeurant au

éventuellement représenté par.....

CI – APRÈS DÉNOMMÉ LE BAILLEUR

Et d'une part,

ET M. Mme, Melle.....

né(e) le.....à.....

de nationalité

demeurant.....

CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE LOCATAIRE d'autre part.

DESTINATION (1)

HABITATION EXCLUSIVEMENT

HABITATION ET EXERCICE de la profession de, sous réserve de l'obtention par le locataire des autorisations administratives nécessaires et celui-ci s'interdisant d'exercer dans les lieux une activité industrielle ou commerciale.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit : le bailleur loue les locaux et équipements, ci-après désignés, au locataire qui les acceptent aux conditions suivantes.

DÉSIGNATION

Adresse des locaux loués :

Appartement Maison individuelle

Adresse

Etage :

Porte :

Superficie :m²

Consistance et désignations des lieux (1) :

plus : cave N°.... parking N°.... Boite aux lettres Dépendance

Chauffage : collectif individuel Eau chaude : collective individuelle

Équipement communs : antenne interphone gardiennage

Ascenseur digicode câble(fibre optique)

autre.....

DURÉE

Le présent contrat est consenti pour une durée de 1 an commençant à courir le se terminant le sous réserve de reconduction ou de renouvellement.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Loyers et charges

Le loyer est payable mensuellement (1), trimestriellement (1) d'avance au bailleur ou de son mandataire. Il est exécuté par le locataire au bailleur par virement bancaire tous les de chaque mois.

Le montant du loyer initial est fixé à la somme de€ (en toutes lettres).....
.....plus les taxes récupérables et une provision sur charges initiales de€ (en toutes lettres).....

Il est rappelé que la provision sur charges est révisable chaque année en fonction des dépenses réelles. Le loyer sera automatiquement révisé le, de chaque année pour tenir compte de la variation de la moyenne des 4 indices trimestriels de référence des loyers publié par l'INSEE ; moyenne sur les 12 derniers mois, des évolutions des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

L'indice de référence est celui dutrimestre de l'année..... d'une valeur de

Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie est fixé à la somme de€ (en toutes lettres).....
.....correspondant à un mois de loyer hors charges.

Clause des travaux

Le locataire (1) propriétaire (1) exécutera les travaux ci-après décrits :.....
.....
.....

En conséquence de quoi, le loyer sera minoré (1) majoré (1) de pendantmois.

Clause particulière

Si le locataire perçoit un complément de la Caisse d'allocation familiale, il est versé automatiquement au bailleur, et ainsi en déduction du loyer et des charges.

Une attestation d'assurance doit être envoyée par courrier au bailleur tous les ans à dater de la signature du contrat.
.....
.....

En annexe du présent contrat, les parties reconnaissent avoir remis ou reçu :

- Un état des lieux dressé lors de la remise des clés
- A disposition le dossier de diagnostic technique (diagnostic de performance énergétique, constat de risque d'exposition au plomb, l'état des risques naturels et technologiques dans les zones I de l'article 125-5 du code de l'environnement)
- Les extraits du règlement de copropriété lorsque l'immeuble est soumis au statut de la copropriété
- Liste « entretien et réparations locatives »
- Conditions générales du contrat de location
- L'acte de caution solidaire
- Une copie de la pièce d'identité ou du passeport du (des) locataires et la (les) cautions

Clé(s) remises : 6 (porte d'entrée de l'immeuble, boîte aux lettres et location).

Rayés nuls :mots.....lignes

Nbre de feuille : 4

Fait et signé à..... le.....enoriginaux dont un remis à chacune des parties qui le reconnaît.

LE BAILLEUR

LE(S) LOCATAIRES

LA CAUTION

(Signature(s) précédée(s)

(Signature(s) précédée(s)

(Signature(s) précédée(s)

de la mention manuscrite

de la mention manuscrite

de la mention manuscrite

« Lu et approuvé »)

« Lu et approuvé »)

« Lu et approuvé »)

(1) : Rayer la mention inutile